

L'opération de filtrage des eaux, pour les besoins ordinaires, ne fait pour nous aucun doute ; l'introduction directe des eaux du fleuve ou plutôt d'une lône, ne devait avoir lieu que pour des besoins extraordinaires.

En amont du système de prise d'eau, l'aqueduc paraît avoir été continué, mais par une seule galerie, au pied de la balme, dans les terrains bas des bords du Rhône jusque dans le village actuel de Miribel, soit sur environ 2 kilomètres de longueur ; cette galerie, dont l'extrados serait en contre-bas du sol actuel, aurait alors fonctionné comme galerie filtrante, et son débit en eau filtrée devait être considérable.

Il nous semble, à nous, et à nos collègues de la distribution des eaux, voir nos ancêtres, les Gaulois, luttant pour donner à leur cité l'eau filtrée du Rhône, contre des difficultés identiques à celles rencontrées de nos jours dans la création des galeries et puits filtrants du service hydraulique de Saint-Clair.

L'aqueduc des bords du Rhône ne dérivait pas que des eaux du fleuve, il recevait des eaux de sources ; nous avons vu, au bas de la balme, au lieu dit la Cottière, dans la propriété Seux, ci-devant propriété de la famille de Jacob de la Cottière, seigneur du lieu, un canal dont le radier était près d'un mètre en contre-bas des bas étiages du Rhône, ce canal amenait certainement à l'aqueduc des eaux de sources captées entre le village de Miribel et la Cottière. Les cultivateurs de la localité nous ont dit qu'on trouvait de petits canaux de captage perpendiculaires à la colline, et que le canal longitudinal devait remonter plus loin, dans la plaine, au-delà du petit village de Saint-Martin.